

**COMPTE RENDU - COMITE SYNDICAL  
MARDI 9 OCTOBRE 2018 – 18H30  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE CHANTONNAY**

**MODIFICATION DES STATUTS**

*Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention) adopte les statuts et demande au Président de notifier cette délibération à chacun des Présidents des Communautés de Communes membres du SCOM de l'Est Vendéen en vue de solliciter l'accord de ces dernières.*

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE D'UN IMMEUBLE AUX FINS D'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITE DE TRANSFERT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ENTRE LE SCOM EST VENDEEN ET TRIVALIS**

*Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention)*

- **approuve** l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition partielle d'un immeuble aux fins d'exploitation d'une activité de transfert des déchets ménagers et assimilés à intervenir entre le SCOM et Trivalis,
- **autorise** le Président à le signer ainsi que tout acte relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

**VENTE DES BACS A ORDURES MENAGERES 180 ET 240 LITRES**

*Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention) approuve la mise en vente des bacs 180 et 240 litres au prix de :*

- 180 Litres : 8 €
- 240 Litres : 9 €

**DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL**

*Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention) prend acte des décisions prises par le Président.*

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL**

*Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (24 Oui, 0 Non, 0 Abstention) :*

- **approuve** la convention de mise à disposition de matériel à intervenir entre le SCOM et les Communautés de Communes,
- **autorise** le Président à la signer ainsi que tout acte relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

*La séance est close à 19H50.*

*Vu le secrétaire de séance,  
**Jean-Louis CORNIERE***